

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Un label pour l'électricité d'origine renouvelable produite en Valais

27.04.2026 – Un nouvel outil de labellisation permettra d'identifier une électricité de qualité produite en Valais selon un cahier des charges inspiré de la logique déjà appliquée aux produits certifiés marque Valais. Des distributeurs comme Sinergy à Martigny ou EnBAG à Brigue ont manifesté leur intérêt pour la reconnaissance de cette appellation d'origine.

L'Association valaisanne des producteurs d'énergie électrique (AVPEE), en partenariat avec Valais/Wallis Promotion et le canton du Valais, annonce la concrétisation d'un projet inédit : la labellisation de l'électricité d'origine renouvelable – hydroélectrique, solaire ou éolienne – par la marque Valais. L'objectif est de proposer un repère clair pour reconnaître une électricité produite en Valais et valoriser, derrière chaque kilowattheure, une origine, un savoir-faire et des engagements liés au territoire. Ce label de qualité est déjà bien connu dans la certification des produits régionaux, emblématiques et durables. La démarche prend tout son sens dans un canton qui produit chaque année plus de 10 milliards de kWh d'énergie hydroélectrique, indigène et renouvelable, soit 28 % de la production hydroélectrique suisse.

L'énergie d'origine renouvelable, un produit valaisan destiné à la Suisse

Porté par l'AVPEE, le projet s'inscrit dans la mission de l'association. Fondée en 1960, cette dernière, forte de 44 sociétés membres, représente 95 % de la force hydraulique du canton. Avec cette démarche de traçabilité, l'AVPEE entend doter la filière d'un outil concret, lisible et fédérateur, capable de mieux faire connaître la valeur d'une énergie renouvelable produite en Valais. Chaque membre de l'AVPEE et entreprise productrice en Valais peut certifier sa production destinée à ses partenaires en Valais et en Suisse. « Avec ce label, nous donnons à l'électricité d'origine renouvelable et plus particulièrement à l'hydroélectricité un nouveau signe de reconnaissance simple et crédible, comme pour les produits du terroir valaisan, par exemple les abricots ou les asperges », explique Stéphane Maret, président de l'AVPEE. « Il ne s'agit pas seulement de dire d'où vient le courant, mais aussi de rendre visible tout ce qu'il porte : une origine clairement valaisanne spécifique à chaque aménagement, une exigence commune de qualité et une contribution concrète à la valeur ajoutée du Valais en faveur de nos partenaires distributeurs d'électricité valaisans et suisses ».

Bénéficiaire de la notoriété et de la confiance dans la marque Valais

Concrètement, la solution propose une démarche simple utilisant des éléments existants et de très faibles coûts de mise en place. Le label se base sur les directives de Pronovo, l'organisme de certification pour les garanties d'origine, et sur la labellisation de la marque Valais. Le marquage de l'énergie est ainsi déjà effectué. Valais/Wallis Promotion, organisation chargée de la promotion intersectorielle du canton et de la communication de la marque Valais, apporte au projet la force d'un cadre de marque déjà bien établi, en cohérence avec l'image du Valais. « Depuis 2008, la marque Valais s'est imposée comme un repère fiable pour les consommateurs. Elle inspire confiance et joue aujourd'hui un rôle déterminant dans le processus d'achat. L'étendre à l'énergie d'origine renouvelable, un secteur économique clé pour le canton, est une évolution cohérente qui confirme notre engagement en faveur du Valais », relève Damian Constantin, directeur de Valais/Wallis Promotion. L'entreprise certifie actuellement des produits issus de quatre secteurs différents : agriculture, industrie, artisanat, cosmétique. Un cinquième secteur d'activité destiné à l'énergie est ainsi créé.

Un label différenciateur pour les fournisseurs auprès des consommateurs

Les cinq valeurs de la marque – l'humain, l'excellence, le mouvement, le bien-être et l'authenticité – offrent à cette démarche un cadre différenciateur pour les fournisseurs auprès de leurs consommateurs. Les entreprises d'approvisionnement en électricité sont libres d'entreprendre les démarches pour appliquer le label à leurs produits existants.

A l'heure actuelle, des fournisseurs valaisans ont exprimé un vif intérêt à commercialiser cette électricité garantie d'origine. C'est le cas de Sinergy à Martigny qui distribue annuellement 130 millions de kilowattheures d'électricité dont 100 millions sont fournis par ses soins. *« Tous les électrons fournis par notre société sont entièrement renouvelables depuis 2016 ! »*, se plaît à relever son directeur Julien Betrisey. *« Pour nos clients, le renouvelable coule de source. Il est donc essentiel de proposer une énergie produite localement. Ce label concrétise ainsi notre engagement et apporte à nos clients l'assurance d'une qualité made in Valais. »* De son côté, EnBAG, qui distribue 175 millions de kilowattheures d'électricité, s'engage clairement en faveur de ce label, qu'elle entend intégrer à son offre dès 2027. Pour l'entreprise haut-valaisanne, la démarche s'inscrit dans sa vision à long terme : ancrée dans le territoire, transparente quant à l'origine et exigeante sur la qualité. Pour John Sieber, directeur d'EnBAG, *« nos clients accordent une importance croissante à la provenance de l'énergie. Avec ce produit, nous proposons une électricité valaisanne, portée par des acteurs engagés et responsables. »* Plus largement, de grandes entreprises d'approvisionnement en électricité suisses ont montré un intérêt pour ce nouvel outil de labellisation fourni par des producteurs membres de l'AVPEE.

L'énergie d'origine renouvelable fait partie de l'identité et de l'avenir du Valais

Ce label constitue une opportunité pour les producteurs de créer de la valeur et aussi pour le Valais d'adapter son label à l'énergie. Le Canton s'associe à cette démarche parce qu'elle rejoint un objectif stratégique clair : générer de la valeur ajoutée pour le Valais et la Suisse. Ce projet est en cohérence avec la nouvelle loi cantonale sur l'énergie qui vise un approvisionnement énergétique diversifié, sûr, économique, indigène et respectueux de l'environnement. Dans un territoire où l'eau est une ressource structurante, cette labellisation constitue aussi un outil de compréhension et de valorisation pour les collectivités, les partenaires économiques et le grand public. Franziska Biner, cheffe du Département des finances et de l'énergie du canton du Valais, estime que *« l'énergie d'origine renouvelable, en particulier l'hydroélectricité, fait partie de l'identité et de l'avenir du Valais. L'ambition de l'Énergie marque Valais est de positionner le Valais et plus largement la Suisse en tant que "Terre d'Énergie" et de faire du canton, une région pionnière en matière d'énergie 100% renouvelable, locale et durable, démontrant un engagement exemplaire pour l'environnement et pour les générations futures »*.